



Le Lycée Geneviève de Gaulle-Anthonioz vous propose :

UN enseignement en discipline non linguistique **Histoire Géographie** + 1 heure de **LANGUE VIVANTE** indépendante des horaires d'anglais obligatoires.

L'EURO C'EST un travail ciblé sur l'expression orale (travail en petits groupes avec communication en Anglais, réalisation de clips vidéo ou audio, exposés, débats, événements culturels au sein du lycée...) une ouverture sur l'international (échanges à distance avec des pays en langue cible Anglais et ou voyage si les conditions sont réunies.)

L'EURO N'EST PAS un cours facultatif ou une option de langue vivante renforcée ni du soutien.

QUELQUES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT.

L'option Euro s'adresse à des élèves **soucieux d'améliorer leurs compétences en anglais, impliqués et actifs à l'oral.**

- ♦ La communication se fait essentiellement **en Anglais** qu'il s'agisse de l'anglais euro ou de la DNL Histoire Géographie.
- ♦ Un élève s'inscrivant en seconde s'engage à suivre l'option avec sérieux et assiduité **jusqu'à la terminale.**

EXAMEN ET CERTIFICATION.

- ♦ Baccalauréat : les élèves passent un ORAL en DNL en mai qui compte pour 80% de la note ; les 20% restants correspondent au contrôle continu.
 - ♦ **La mention européenne sera apposée sur leur diplôme** en cas de note supérieure à 12/20.
- Les élèves passent également **le CAMBRIDGE ENGLISH CERTIFICATE**, reconnu dans tous les pays de l'Union Européenne, validant le niveau B2 du CERCL.

CANDIDATURES ET RECRUTEMENT

- ♦ Les dossiers de candidature seront étudiés par les professeurs intervenant dans l'option européenne.
- ♦ Un entretien oral sera organisé pour valider les inscriptions.
- ♦ Les élèves très motivés pour améliorer leur niveau d'expression orale en anglais ne doivent pas hésiter à postuler.

Les professeurs de Section européenne.

